



## Mon maire espionne ses administrés

Par **Albert16**, le **24/05/2014** à **21:46**

Bonjour,

Le maire de la commune où j'habite s'est permis d'écrire à mon employeur pour lui demander si j'avais bénéficié de propositions du 1% patronal. Ce maire s'est également permis d'informer mon employeur que j'avais déjà refusé deux propositions de la ville.

J'ai en ma possession une copie du courrier reçu par mon employeur qui me l'a fait parvenir sans comprendre pourquoi il l'avait reçu.

L'atteinte à la vie privée est-elle caractérisée ? (Tentative d'espionnage et révélation d'informations privée)

Que risque le maire ?

Quelles sont les actions que je peux mener ?

Par avance merci.

Albert